

Jean-Baptiste André Godin à Abby May Richards, 11 novembre 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 1 p. (258v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Abby May Richards, 11 novembre 1880, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (21)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50373>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 novembre 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Richards, Abby May](#)

Lieu de destination 228, West 40th Street, New York (New York, États-Unis)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre d'Abby May Richards en lui indiquant qu'il ne peut donner suite à sa demande en détournant du personnel ou des ressources de l'œuvre du Familistère.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Sur le folio 258v sont copiées la fin de la lettre de Godin à monsieur Riquet du 11 novembre 1880 et la lettre de Godin à Abby May Richards du 11 novembre 1880.

Mots-clés

[Information](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris 15 juillet 18

228

ait en nous une susceptibilité de caractère que peut-être ferait mal à sa place ici.
Une association entre employés et ouvriers exige absolument les caractères le plus bienveillants et les plus doux. Je toujours manierai l'accord entre les membres;

Veuillez agréer, Madame,
mes cordiales politesses.

Yves

Yves

J'ai bien reçu votre lettre
du 12 juillet, mais j'ai
le regret de vous dire que
je ne puis donner satisfaction à votre demande.

L'œuvre du Frémillard
est trop considérable pour
que je puisse en défaire
ni des hommes ni des
ressources; elle nécessite
toutes les forces vives ac-
tuelles.

Veuillez agréer, Madame,
l'assurance de mes meilleures
souvenances.

Yves

Le 15 juillet 18